RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 01736
Numéro SIREN : 403 332 760
Nom ou dénomination : PEGAZE

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/024663

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *LYON*

Date : 04/07/2019

5284706

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/024663**
n°de gestion : **1996B01736**
n°SIREN : **403 332 760 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 04/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

PEGAZE - Société par actions simplifiée
4 chemin de L'industrie 69570 Dardilly -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON (RHÔNE)

5284706

L'formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

29663

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : Société PEGAZE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 30 RUE SAINT SIMON 69009 LYON — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 40333276000020 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	11 525	AI 3 457	8 067	9 220
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	23 185	AS 18 354	4 831	6 751
	Autres immobilisations corporelles	AT	99 946	AU 65 062	34 884	38 444
	Immobilisations en cours	AV	14 505	AW	14 505	
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	15	CV	15	15
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	3 000	BI	3 000	3 000
	TOTAL (II)	BJ	152 175	BK 86 873	65 301	57 430
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	115 013	BM	115 013	109 258
	En cours de production de biens	BN	80 302	BO	80 302	96 901
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	247	BW	247	247
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	523 698	BY 58 150	465 548	502 135
	Autres créances (3)	BZ	34 828	CA	34 828	43 440
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	32 682	CG	32 682	156 590
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 094	CI	3 094	10 075
	TOTAL (III)	CJ	789 864	CK 58 150	731 714	918 646
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	942 039	1A 145 024	797 015	976 076

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP | (3) Part à plus d'un an CR 63 855

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations | Stocks | Créances

* Des informations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société PEGAZE — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé .. . 75 000.....)	DA	75 000	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 500	7 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	14	14
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	72 887	33 780
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(22 947)	79 107
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	132 454	195 401
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		14 949
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		14 949
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	137	217
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	138 259	290 676
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	232	171
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	229 202	200 226
	Dettes fiscales et sociales	DY	126 039	160 067
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	98 182	63 155
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	72 511	51 215
	TOTAL (IV)	EC	664 561	765 727
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	797 015	976 076

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	664 561	765 727
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : Société PEGAZE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 656 017	FH		FI	1 656 017	1 784 378
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 656 017	FK		FL	1 656 017	1 784 378
	Production stockée*					FM	(16 598)	19 569
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	25 617	31 797
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 665 035	1 835 744
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	401 011	462 318
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(5 755)	12 871
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	489 360	408 728
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	23 091	13 739
	Salaires et traitements*					FY	569 371	543 699
	Charges sociales (10)					FZ	193 809	190 548
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	15 422	16 669
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		58 150
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		14 949
	Autres charges (12)					GE	32	32
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 686 340	1 721 704
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(21 305)	114 040
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0	101
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	0	101
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 698	6 665
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 698	6 665
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 698)	(6 564)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(25 004)	107 476

Désignation de l'entreprise : Société PEGAZE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	877	8 452
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	500	1 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 377	9 702
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	641	375
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	57	135
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	699	510
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	678	9 192
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		16 436
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(1 379)	21 125
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 666 412	1 845 547
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 689 359	1 766 441
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(22 947)	79 107
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	297	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	47 907	
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	175	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	10 668	31 797
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	32	32
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf état annexe	699	1 377

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
DIVERS TIERS	175	297

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 1
Permanence ou changement de méthodes 1
Informations générales complémentaires 1
Informations complémentaires (CICE) 2
L'utilisation du CICE dans l'entreprise 2

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 2
Etat des amortissements 2
Etat des provisions 2
Etat des échéances des créances et des dettes 2
Composition du capital social 3
Autres immobilisations incorporelles 3
Evaluation des immobilisations corporelles 3
Evaluation des amortissements 3
Produits à recevoir 3
Charges à payer 4
Charges et produits constatés d'avance 4

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées 4

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail 5
Engagement en matière de pensions et retraites 5

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 797 015.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 656 016.70 Euros et dégageant un déficit de 22 946.74- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 1er janvier 1997, la société PEGAZE est fiscalement intégrée avec sa société mère, la société FINANCIERE JACQUES.
Cette option fiscale était cependant neutre quand à la présentation des comptes annuels jusqu'au bilan du 31/12/2009, l'impôt étant comptabilisé comme en l'absence d'intégration.
A partir de l'exercice clos au 31/12/2010, la convention d'intégration fiscale prévoit la réallocation immédiate de l'économie d'impôt, réalisé au niveau du groupe fiscalement intégré, aux filiales déficitaires.
Le résultat fiscal de la société PEGAZE étant déficitaire au 31/12/2018, une économie d'impôt a été comptabilisée.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 26 337 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 26 337 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	8 837
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	5 800
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	11 700
Total	26 337

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	75.0000	1 000			1 000

Capital social de 75.000 euros.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Fonds commerciaux	11 525	10.00

Depuis l'exercie clos au 31/12/2016, selon l'article 214-3 modifié du PCG, la société PEGAZE a décidé d'amortir son fonds de commerce sur une dirée de 10 ans sans effectuer d'analyse préalable.
L'impact sur le résultat comptable de cet exercice s'élève à 1 152€.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements install.construct.	Linéaire	8 ans
Matériels et outillages indus	Linéaire	3 à 5 ans
Install.générales Agencements	Linéaire	10 ans
Matériels de transport	Linéaire	2 à 4 ans
Matériels de bureau et info.	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 527
Autres créances	17 646
Total	20 173

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 642
Dettes fiscales et sociales	78 174
Autres dettes	63 256
Total	167 208

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 094
Total	3 094
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	72 511
Total	72 511

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 698	
Dont entreprises liées	2 563	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				198 166	198 166
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				47 225	47 225
- dotations de l'exercice				43 080	43 080
Total				90 304	90 304
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				57 939	57 939
- exercice				48 109	48 109
Total				106 048	106 048
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				45 952	45 952
- entre 1 et 5 ans				55 236	55 236
Total				101 188	101 188
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				431	431
- entre 1 et 5 ans				1 550	1 550
Total				1 981	1 981

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	37 190
45 à 54 ans	11 à 20 ans	10 199
40 à 44 ans	21 à 30 ans	1 043
moins de 40 ans	plus de 30 ans	219
Engagement total		48 651

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over faible
- taux d'inflation : 1%
- taux d'actualisation : 2.10%
- taux de charges : 50%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		48 651	

PEGAZE

Société par actions simplifiée
au capital de 75 000 euros
Siège social : 4 chemin de l'Industrie
69570 DARDILLY

403 332 760 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à -22 946,74 euros en totalité sur le compte « Autres réserves ».

L'Assemblée Générale constate qu'il résulte depuis le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2005 régulièrement approuvés que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre de titres	Dividende brut par titre	Fraction éligible à l'abattement de 40%
31/12/2017	1000	40,00 €	0,20%
31/12/2016	1000	-	-
31/12/2015	1000	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 JUIN 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Pour la Présidente
La société FINANCIERE JACQUES SA
Olivier JACQUES

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
840, rue Pasteur - B.P. 33
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. : 04 72 49 23 30
Fax . 04 72 49 23 39
chasse@aliantis.net

SAS PEGAZE
4, chemin de l'industrie
BP 50031
69 570 DARDILLY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2018

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux associés de la SAS PEGAZE

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS PEGAZE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société PEGAZE à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos travaux et diligences d'audit, nous nous sommes notamment assurés de la réalité, de la correcte évaluation et de l'exhaustivité des rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Dettes fournisseurs et comptes rattachés ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chasse sur Rhône, le 18 juin 2019

Le Commissaire aux comptes
COMMISSAIRIAT FINANCES REVISIONS
Représenté par
Pierre-Philippe DEBARD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise Société PEGAZE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 30 RUE SAINT SIMON 69009 LYON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 40333276000020 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	11 525	AI 3 457	8 067	9 220
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	23 185	AS 18 354	4 831	6 751
	Autres immobilisations corporelles	AT	99 946	AU 65 062	34 884	38 444
	Immobilisations en cours	AV	14 505	AW	14 505	
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	15	CV	15	15
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	3 000	BI	3 000	3 000
	TOTAL (II)	BJ	152 175	BK 86 873	65 301	57 430
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	115 013	BM	115 013	109 258
	En cours de production de biens	BN	80 302	BO	80 302	96 901
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	247	BW	247	247
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	523 698	BY 58 150	465 548	502 135
	Autres créances (3)	BZ	34 828	CA	34 828	43 440
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	32 682	CG	32 682	156 590
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 094	CI	3 094	10 075
	TOTAL (III)	CJ	789 864	CK 58 150	731 714	918 646
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	942 039	1A 145 024	797 015	976 076

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP | (3) Part à plus d'un an CR 63 855

Clause de réserve de propriété * | Immobilisations | Stocks | Créances .

* Pour l'établissement comparatif, cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise . Société PEGAZE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 75....000. .)	DA	75 000	75 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 500	7 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	14	14
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	72 887	33 780
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(22 947)	79 107
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	132 454	195 401
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		14 949
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		14 949
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	137	217
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	138 259	290 676
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	232	171
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	229 202	200 226
	Dettes fiscales et sociales	DY	126 039	160 067
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	98 182	63 155
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	72 511	51 215
	TOTAL (IV)	EC	664 561	765 727
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	797 015	976 076

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	664 561	765 727
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : Société PEGAZE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	1 656 017	FH		FI	1 656 017	1 784 378
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 656 017	FK		FL	1 656 017	1 784 378
	Production stockée*					FM	(16 598)	19 569
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	25 617	31 797
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 665 035	1 835 744
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	401 011	462 318
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(5 755)	12 871
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	489 360	408 728
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	23 091	13 739
	Salaires et traitements*					FY	569 371	543 699
	Charges sociales (10)					FZ	193 809	190 548
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	15 422	16 669
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		58 150
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		14 949
	Autres charges (12)					GE	32	32
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 686 340	1 721 704
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(21 305)	114 040
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0	101
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	0	101
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 698	6 665
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 698	6 665
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 698)	(6 564)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(25 004)	107 476

Désignation de l'entreprise . Société PEGAZE

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	877	8 452
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	500	1 250
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 377	9 702
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	641	375
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	57	135
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	699	510
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	678	9 192
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		16 436
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(1 379)	21 125
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 666 412	1 845 547
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 689 359	1 766 441
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(22 947)	79 107
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	297	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	47 907	
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	175	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	10 668	31 797
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	32	32
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	699	1 377

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs .	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
DIVERS TIERS	175	297

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société PEGAZE

30 RUE SAINT SIMON

69009 LYON

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

BONNET & ASSOCIÉS
47 Avenue Général Leclerc
Espace 47 - BP 345
38200 VIENNE
04 74 78 32 32

Commissariat Finances Révision
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
Informations complémentaires (CICE)	2
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	2
Etat des échéances des créances et des dettes	2
Composition du capital social	3
Autres immobilisations incorporelles	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Produits à recevoir	3
Charges à payer	4
Charges et produits constatés d'avance	4
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	4
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	5
Engagement en matière de pensions et retraites	5

NA = Non Applicable NS = Non significative

Commissariat Finances Révision
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 797 015.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 656 016.70 Euros et dégageant un déficit de 22 946.74- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Depuis le 1er janvier 1997, la société PEGAZE est fiscalement intégrée avec sa société mère, la société FINANCIERE JACQUES.
Cette option fiscale était cependant neutre quand à la présentation des comptes annuels jusqu'au bilan du 31/12/2009, l'impôt étant comptabilisé comme en l'absence d'intégration.
A partir de l'exercice clos au 31/12/2010, la convention d'intégration fiscale prévoit la réallocation immédiate de l'économie d'impôt, réalisé au niveau du groupe fiscalement intégré, aux filiales déficitaires.
Le résultat fiscal de la société PEGAZE étant déficitaire au 31/12/2018, une économie d'impôt a été comptabilisée.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 26 337 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 26 337 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	8 837
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	5 800
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	11 700
Total	26 337

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	75.0000	1 000			1 000

Capital social de 75.000 euros.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Fonds commerciaux	11 525	10.00

Depuis l'exercie clos au 31/12/2016, selon l'article 214-3 modifié du PCG, la société PEGAZE a décidé d'amortir son fonds de commerce sur une dirée de 10 ans sans effectuer d'analyse préalable.
L'impact sur le résultat comptable de cet exercice s'élève à 1 152€.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements install.construct.	Linéaire	8 ans
Matériels et outillages indus	Linéaire	3 à 5 ans
Install.générales Agencements	Linéaire	10 ans
Matériels de transport	Linéaire	2 à 4 ans
Matériels de bureau et info.	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 527
Autres créances	17 646
Total	20 173

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 642
Dettes fiscales et sociales	78 174
Autres dettes	63 256
Total	167 208

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 094
Total	3 094
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	72 511
Total	72 511

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	3 698	
Dont entreprises liées	2 563	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art 531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				198 166	198 166
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				47 225	47 225
- dotations de l'exercice				43 080	43 080
Total				90 304	90 304
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				57 939	57 939
- exercice				48 109	48 109
Total				106 048	106 048
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				45 952	45 952
- entre 1 et 5 ans				55 236	55 236
Total				101 188	101 188
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				431	431
- entre 1 et 5 ans				1 550	1 550
Total				1 981	1 981

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	37 190
45 à 54 ans	11 à 20 ans	10 199
40 à 44 ans	21 à 30 ans	1 043
moins de 40 ans	plus de 30 ans	219
Engagement total		48 651

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over faible
- taux d'inflation : 1%
- taux d'actualisation : 2.10%
- taux de charges : 50%

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		48 651	

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : Société PEGAZE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	11 525	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK	KL
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN	KO
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP		KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	22 615	KT	KU 570
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	58 993	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	10 118	KZ	LA 3 274
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	22 772	LC	LD 5 001
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ 14 505
	Avances et acomptes		LK		LL	LM
		TOTAL III	LN	114 497	LO	LP 23 350
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
	Autres participations		8U	15	8V	8W
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	3 000	1U	1V
		TOTAL IV	LQ	3 015	LR	LS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	129 036	ØH	ØJ 23 350

CADRE B IMMOBILISATIONS				Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 11 525	1X 11 525
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 23 185	ML 23 185
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN 58 993	MO 58 993
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP 211	MQ 13 181	MR 13 181
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	MT 27 773	MU 27 773
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA 14 505	NB 14 505
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
		TOTAL III	IY		NG 211	NH 137 636	NI 137 636
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ		ØX	ØY 15	ØZ 15
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 3 000	2G 3 000
		TOTAL IV	I3		NJ	NK 3 015	2H 3 015
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK 211	ØL 152 175	ØM 152 175

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

BONNET & ASSOCIES

Commissariat Finances Révision
Commissaire aux Comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : Société PEGAZE — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	2 305	PF	1 152	PG		PH	3 457
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	15 864	QA	2 491	QB		QC	18 354
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	29 469	QE	5 899	QF		QG	35 368
	Matériel de transport	QH	4 295	QI	2 909	QJ	154	QK	7 049
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	19 674	QM	2 971	QN		QO	22 644
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	69 301	QV	14 269	QW	154	QX	83 416
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	71 606	ØP	15 422	ØQ	154	ØR	86 873

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement — TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles — TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Materiel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages recup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société PEGAZE — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	14 949	4B		4C	14 949	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	14 949	TV		TW	14 949	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	58 150	6U		6V		6W	58 150
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	58 150	TY		TZ		UA	58 150
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	73 099	UB		UC	14 949	UD	58 150
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF	14 949		
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA . Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : Société PEGAZE — Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	3 000	UV		UW	3 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	63 855		0		63 855
	Autres créances clients	UX	459 843		459 843		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	343		343		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	3 456		3 456		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 839		16 839		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	2 388		2 388		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	11 802		11 802		
	Charges constatées d'avance	VS	3 094		3 094		
	TOTAUX	VT	564 620	VU	497 765	VV	66 855
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	137	137		
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	229 202	229 202		
Personnel et comptes rattachés		8C	14 589	14 589		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	60 571	60 571		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	47 319	47 319		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 503	3 503		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	138 315	138 315		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	98 182	98 182		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	72 511	72 511		
TOTAUX		VY	664 329	VZ 664 329		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	72
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT